

Dispositif domotique

Annonce V56608 mise à jour le 28/10/2020

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique	Brevet
Localisation du siège	Rhône-Alpes
Département	Confidentiel

Résumé général de l'activité

Il s'agit d'un dispositif breveté innovant permettant de domotiser tout foyer dont l'installation électrique est conçue sous forme de pieuvre électrique.

La genèse du projet :

- Son créateur l'a imaginé après avoir cherché, en vain, la solution idéale pour son propre usage parmi toutes les options proposées sur le marché. Insatisfait, il a alors développé le concept de la « pieuvre électrique connectée ».
- Conçue selon un principe de fonctionnement des plus simples, l'invention est protégée par un brevet et se complète d'une application mobile permettant le contrôle en amont des circuits électriques.
- La solution bénéficie d'avantages concurrentiels indéniables, rendant autrement plus simple, plus fiable et plus économe l'usage d'un système domotique.
- Le développement technologique est abouti et le dispositif peut parfaitement être commercialisé en l'état.

La démarche actuelle :

- Son inventeur souhaiterait, dans la mesure du possible, céder l'invention tout en s'inscrivant personnellement dans le développement et le suivi du projet (en association, salariat, ...).
- Ce projet est idéal pour une entreprise d'électricité souhaitant développer un produit propre, de nature stratégique et à moindre coût.

Éléments chiffrés

Éléments chiffrés concernant la cession

Positionnement concurrence

Positionnement par rapport au marché

Marchés cibles : constructeurs, pieuvristes et électriciens.

Points forts

- La facilité d'installation.
- Les coûts (de -40% à -90% pour une installation complète).
- La fiabilité.
- L'utilisation en natif.
- La compatibilité.
- La maintenance.
- Invisible.
- Les aspects fonctionnels.

Infos sur la cession

Profil recherché

Personne morale ou fonds d'investissement